

Carte de Coumes 1863

Ile Héron



Région : Pays de la Loire
Département : Loire-Atlantique
Commune : Saint-Sébastien-sur-Loire



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, avril 1994



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, septembre 1996



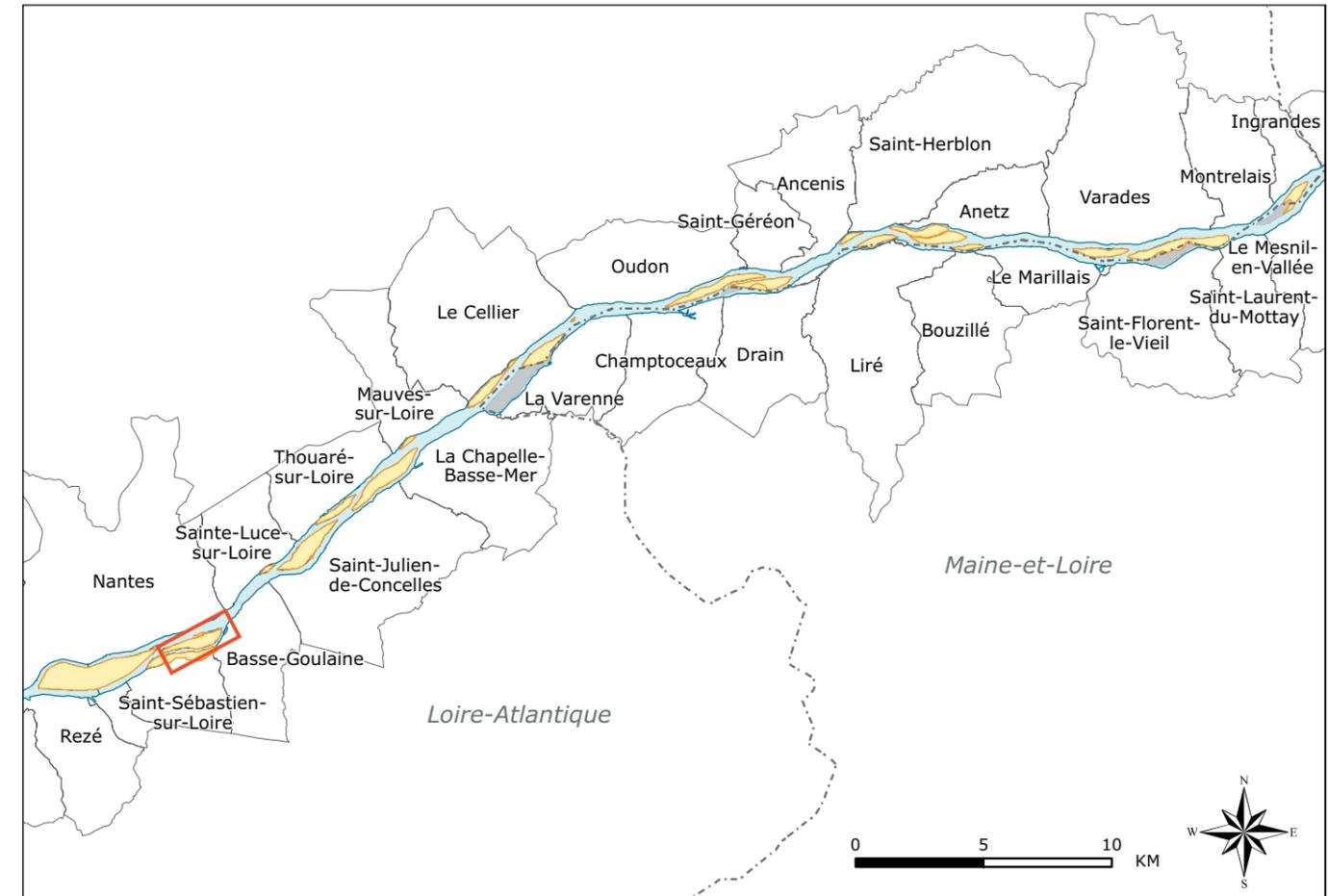
Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, mai 2004



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, mai 2004



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, mai 2004



CARACTERISTIQUES

Surface : 69 hectares
Longueur x largeur maximales : 2500 x 475 mètres
Linéaire de berges : 5400 mètres
Distance minimale rive nord : 390 mètres
Distance minimale rive sud : 120 mètres

Occupation du sol : une peupleraie de 29 ha plantée en 1992, 1993, 1994 en cours d'exploitation ; une ancienne peupleraie à l'ouest qui n'est plus exploitée ; prairie délaissée de 10-12 ha à l'ouest (3/4 de l'île avant) ; quelques vergers non entretenus, vestiges de bocage, la piste ULM a été remplacée par de jeunes peupleraies.

Propriétaires : Conseil Général de Loire-Atlantique (6/7 amont), acquisition de la pointe aval (1/7) par la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire fin décembre 2000

Gestion : sylvicole

Constructions : 1 ruine, 1 bâtiment dégradé, 1 ferme abandonnée («La Case») à l'amont

Intérêt architectural : ferme typique des îles ligériennes (refuge pour les bêtes à l'étage, grange)

Exploitant : 0

Habitant : 1

Accessibilité : non aménagée, pas de pont, conservation du caractère insulaire, passage à gué l'été

Inondabilité : atlas des zones inondables : zone A dite de grand débit, crue décennale, aléa très fort
 Côte de début d'inondation : 4 mètres

Inventaire : ZNIEFF de type I (20000030)
 ZNIEFF de type II (20000000)
 ZICO

Protection : Natura 2000 (projet ZPS)
 Monuments historiques : «La Case»

Forte colonie d'hirondelles des rivages nichant dans les falaises d'effondrement, présence d'un bocage à frêne oxyphille, de prairies mésophiles à mésohygrophiles

Intérêts de l'île : historique piscicole ornithologique autres :
 floristique paysager participe à l'identité locale

Etat des rives : nord et pointe aval : berge à dominante boisée, exposition très forte à l'érosion de type régressive. Milieu nord de l'île et berge sud : berge herbacée à talus d'érosion, exposition modérée à l'érosion de type régressive. Pointe amont : enrochement de protection de pied, exposition intense à l'érosion de type affouillement-glissement, risque majeur d'effondrement

Règlements : POS : ND
 PPRI : CEC3 aléa très fort

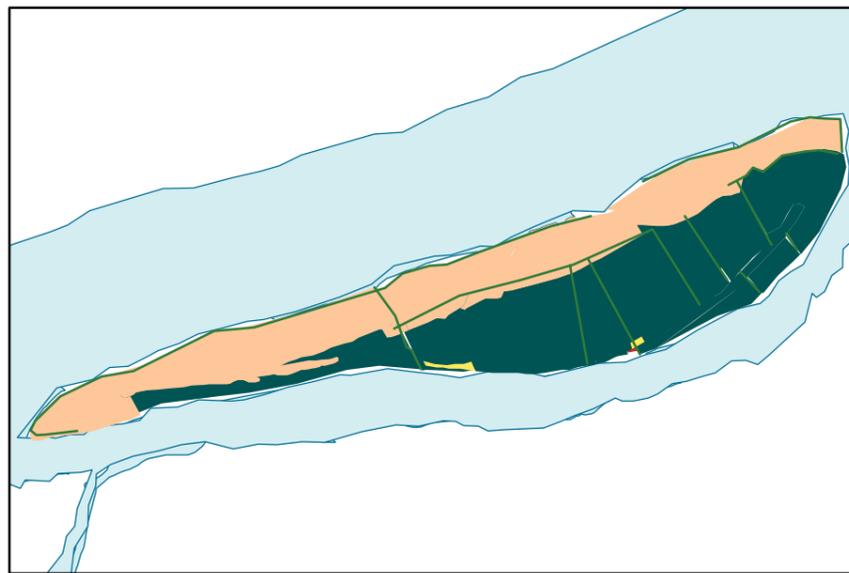
DOCUMENTATION

Bibliographie :

BORE H., *Les îles de Loire angevine et nantaise*, 1994
 POURINET L., *Etude des îles de Loire*, CESTAN - Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, rapport de synthèse, 1994
 LE JEUNE M., *Degré d'artificialisation des berges de la partie ligérienne et estuarienne de la Loire entre le Cellier et le pont de Saint-Nazaire*, Maîtrise de géographie, Université de Nantes, Cellule de mesure et Bilan de l'Estuaire de la Loire, 2000.
 GALLARD B., *Dossier Îles de Loire et Fiches Îles de Loire*, Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, DIREN Orléans, 2001.

Photographies :

Photographies aérienne IGN étiage 1999
 Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, Gallard B.
 DROUET D.



Occupation du sol 1850

- Espace bâti
- Prairies permanentes
- Cultures
- Oseraies
- Trame bocagère et ripisylve

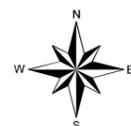


Occupation du sol 1999

- Espace bâti
- Prairies permanentes
- Piste ULM
- Peupleraies
- Bois
- Végétation spontanée
- Roselières
- Ancienne boire
- Arbres isolés
- Trame bocagère et ripisylve



Orthophotographies IGN - 1999



0 500 1 000 Mètres